



Séminaire 3

Le travail avec les familles et l'enfant : enjeux et méthodes

Contexte

Dans le système de protection de l'enfance, la place des parents est particulière et sujette à de nombreux débats. Au-delà du droit des parents, défini par l'article 371.1 du code civil, la finalité de ce séminaire est de se pencher sur la manière dont on travaille avec les familles et comment on se positionne auprès d'elles.

Objectifs

- Développer les pratiques incluant les familles et les enfants, identifier les leviers de la participation en protection de l'enfance.

Formation

- De l'évaluation des situations au plan d'aide : pourquoi et comment revisiter la place et les ressources de l'entourage de l'enfant ?
- Identifier ce qui fait « savoir » et mieux travailler à partir des savoirs de vie des personnes accompagnées.

Intervenant(e)s

Jean-Marie Vaucher, coordonnateur pédagogique.

Régis Sécher, membre du réseau du croisement des savoirs©, auteur de « Droits des enfants/droits des parents : doit-on prendre parti ? » Dans « Protection de l'enfance : la diversification dans tous ses états ! », Érès, 2019.

Les formateurs habituels pressentis sont susceptibles d'être remplacés en cas d'indisponibilité par des formateurs présentant les mêmes compétences métiers et pédagogiques.

Modalités de la formation :

La formation se déroule normalement en présentiel : USIC, 18 rue de Varennes, Paris 7^{ème}, sauf reprise épidémique forte, auquel cas elle se déroulera en distanciel via Zoom.

Modalités pédagogiques et d'évaluation

La formation est centrée sur les participants. Les apports formatifs alterneront avec des exercices ou échanges interactifs à partir des expériences des stagiaires.

L'évaluation des acquis sera réalisée, en fin de séminaire par soit :

- Un quizz de connaissances.
- Un relevé collectif de bonnes pratiques.
- Une synthèse collective.

Les pré-requis

Aucun pré-requis nécessaire. Une expérience ou connaissance préalable du champ de la protection de l'enfance facilitera l'intégration.

Public

Tout professionnel concerné par la protection de l'enfance

Taux de satisfaction (synthèse années antérieures)

8/10

Les points forts : maîtrise du sujet et expertise des intervenants, liens avec le terrain professionnel.

Durée

2 jours (14 heures)

Tarif :

420,00 euros pour les deux jours

Contacts

Secrétariat de l'Ecole de la protection de l'enfance

01 53 10 24 10

inscription@ecoleprotectionenfance.com